

C 3733



GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Session GC: 14-15.12.2017
Président	<input checked="" type="checkbox"/> Députés (100)
Correspondance GC	<input checked="" type="checkbox"/> Bureau
Secrétariat	<input checked="" type="checkbox"/> Chefs de groupe
Commission:	
Objet:	
Copie à:	

Aux député-e-s au Grand Conseil Genevois

Genève, le 11 décembre 2017

### Budget 2018 des institutions subventionnées

Madame la députée,  
Monsieur le député,

Dans le cadre de vos débats budgétaires, nous souhaitons attirer votre attention sur une dimension du budget qui n'a à notre sens pas fait l'objet d'un éclairage suffisant, et qui est d'une grande conséquence: c'est l'insuffisance de dotation financière pour couvrir les besoins en postes ou les mécanismes salariaux dans le secteur subventionné. Dès lors, un budget 2018 voté en l'état aurait des conséquences graves dans les institutions dont il est question, et nous vous demandons d'amender le projet de budget 2018 de l'État pour que ce ne soit pas le cas.

Dans certains cas, une augmentation de la dotation apparaissant au budget gomme la réalité d'une insuffisance globale de cette dotation. Le budget indique des montants qui sont bien souvent le résultat d'additions et de soustractions de diverses mesures, et gomme les conséquences réelles pour l'institution.

#### Les hausses de subvention cachent des insuffisances de dotation considérables

L'exemple des HUG est frappant, dont la subvention 2018 présente une augmentation de 53 millions depuis 2013, mais cache en fait **une diminution, à périmètre constant, de 44 millions**, vu les éléments structuraux nouveaux: nouveaux bâtiments, l'intégration de Montana et Jolimont, mécanismes salariaux et coût de la CPEG. **Dès lors, son budget 2018 est déficitaire**, et l'augmentation globale des ETP comprend une mesure de suppression de 50 ETP.

Pour l'IMAD, l'augmentation prévue couvre 40 postes supplémentaires, mais les besoins ont été estimés à 160 postes, et c'est donc 120 postes, le triple de ce qui est octroyé, qui manqueront l'année prochaine, dans un secteur qu'on sait soumis à l'explosion du vieillissement de la population.

On pourrait en multiplier les exemples.

#### Des conséquences directes sur les prestations et les conditions de travail

Ces insuffisances se traduisent par des mesures prises sur le travail et les prestations.

Dans le secteur des EMS, on a vu ces dernières semaines comment la recherche d'économies débouchait sur des mesures d'**externalisation du secteur hôtelier**, nuisible aussi bien à la qualité des prestations, car indissociable du lien aux résident-e-s, qu'aux conditions de travail du personnel, avec des pertes de salaires considérables (500 à 1000 francs par mois).

Dans le secteur des EPH, la situation est encore plus tendue. L'effet des coupes budgétaires accumulées ces dernières années, couplé avec des baisses d'autres sources de financement — prix de pension, révision des forfaits, effet de la conjoncture sur les ateliers — amène les institutions dans une situation critique. En 2016 déjà, le personnel de ces institutions a lancé un cri d'alarme avec son *Manifeste du social*, qui montrait bien les conséquences sur les conditions de travail et sur les prestations.

### Un des problèmes : le financement de l'annuité

L'un des mécanismes à ce titre les plus nocifs est le financement partiel des mécanismes salariaux, principalement de l'annuité. Chaque fois qu'un mécanisme salarial est activé selon la LTrait, il engendre pour toutes ces institutions, un manque de financement. Les problèmes qui en débouchent ont notamment suscité le projet de loi 11877 « pas de concurrence entre les prestations à la population et les mécanismes salariaux ».

Nous ne pouvons que dénoncer ici le refus d'entrer en matière sur ce PL par la commission des finances. Les arguments à l'origine de son refus sont d'une parfaite mauvaise foi. Il est notamment totalement passé sous silence le fait que les autres sources de financement, auxquelles les opposants renvoient la compensation des baisses de subvention, n'augmentent pas en compensation des baisses de subventions imposées à ces institutions. Au contraire, **les autres sources de financement sont d'une part elles-mêmes souvent structurellement insuffisantes, et d'autre part également en diminution.**

En voici quelques exemples :

- HUG : Le **financement par forfait** (DRG) se base sur des montants théoriques, qui ne tiennent pas compte de toutes les situations de complications ; l'impact est plus important dans les hôpitaux universitaires qui traitent de cas complexes ; ce modèle pourrait s'étendre à la psychiatrie.  
Le **Tarmed** est revu à la baisse.
- IMAD : les **frais reconnus** sont comptés à la minute par intervention. Ils ne couvrent ni les frais de déplacement, ni le temps nécessaire à l'établissement et au maintien du lien social ;
- EMS et EPH : les **frais de pension** sont en diminution. Les directives liées à leur utilisation empêchent que leur affectation soit modifiée pour couvrir autre chose que ce qui est prévu.
- EPH : les ressources des **ateliers** ou des « **entreprises sociales** » subissent le contre-coup de la situation économique. Une recherche d'augmentation de leur rentabilité a abouti dans certains cas à en exclure les personnes qui ne sont pas assez productives, alors qu'elles y travaillaient depuis des années.

D'autre part, prétendre que les institutions ne doivent pas être surprises par les mécanismes salariaux, et négocier les contrats de prestations en conséquence (PL cité p. 4) est une plaisanterie. Quiconque a négocié un contrat de prestation avec l'Etat sait qu'à quelques exceptions près, par exemple pour des ouvertures de places supplémentaires, les montants ont été généralement bloqués d'un renouvellement à l'autre, sans marge de discussion possible, et que les montants fixés par contrat n'ont été respectés, car ont subi les coupes décidées par le Grand Conseil.

### Risque de dénonciation des Conventions collectives

A ce titre, dans le secteur de l'éducation spécialisée — IGE et EPH —, on a vu en 2017 une institution **remettre en question l'application des mécanismes prévus par la LTrait dans la Convention collective du secteur, et donc la Convention collective actuelle**. Le personnel s'est immédiatement mobilisé avec une pétition largement signée pour s'opposer à cette démarche, à ce jour suspendue. Mais les institutions du secteur continuent à mentionner des mesures qui peuvent aller jusqu'à la dénonciation de cette convention. Si l'insuffisance budgétaire mène à cette extrémité, un conflit social est assuré dans le secteur, car le personnel et les syndicats mobiliseront toutes leurs forces contre une telle décision.

Un financement complet de l'annuité, si elle est octroyée, revient à une augmentation de moins de 10 millions pour l'ensemble du secteur subventionné, selon les chiffres fournis dans les annexes au Rapport PL 11877-A (p. 27).

### Renouvellement des contrats de prestation suspendu

D'ailleurs, en parallèle se sont déroulées dès ce printemps les discussions pour le **renouvellement des contrats de prestations des EPH pour la période 2018-2021**. Alors qu'au niveau départemental, les projets intégraient le plein financement des mécanismes salariaux, celui-ci a été ensuite refusé par une majorité du Conseil d'Etat. Cette situation a eu pour conséquences qu'un certain nombre d'institutions nous ont informés avoir **suspendu en automne 2017 la signature des contrats de prestations** qui ne leur permettent plus d'assurer la qualité des prestations requise, ni le maintien des conditions fixées par les conventions collectives ou les règlements du personnel. De l'aveu même de plusieurs directions que nous avons eu l'occasion de rencontrer, les conditions pour maintenir les conditions de travail et prestations ne sont aujourd'hui plus remplies. **Nombreuses d'entre elles ont adopté ou vont adopter des budgets 2018 déficitaires**, au même titre que les HUG. Une situation inédite et de crise notoire.

Pour l'ensemble de ces raisons, **nous vous appelons à amender le projet de budget en octroyant une subvention plus conséquente aux institutions subventionnées, leur permettant de faire face aux besoins en dotation et en matière de financement des mécanismes salariaux sans devoir encore plus faire pression sur le personnel ou couper dans les prestations.**

En vous remerciant de la suite que vous donnerez à la présente, nous vous adressons nos salutations respectueuses.

Pour le Cartel intersyndical,



Marc Simeth, président.



## Lettre ouverte à celles et ceux qui nous ignorent.

Mesdames; Messieurs,

N'y allons pas par quatre chemins : nous sommes en colère. Nous, salarié-e-s du secteur social, qui œuvrons dans le handicap, dans l'aide sociale, dans la protection de l'enfance ou de l'adulte, dans les crèches, les hôpitaux, les prisons, les maisons de quartier, les foyers socio-éducatifs ou les services sociaux de proximité, nous, les « sociaux », nous sommes en colère.

### *Et vous l'ignorez.*

Chaque jour qui passe, nous engageons notre humanité dans un travail que nous percevons de moins en moins social et de plus en plus libéral, voir carcéral. Chaque heure derrière nos bureaux, dans les murs de nos institutions, nous déployons notre énergie afin de faire en sorte que les exclus de votre société, celles et ceux qui, à vos yeux, ne sont pas assez riches, pas assez efficaces, pas assez efficients, pas assez bosseurs, pas assez autonomes, pas assez normés, pas assez normaux, pour que ces personnes-là parviennent, un peu, à avancer. Nous, les travailleuses et travailleurs sociaux, nous nous engageons du côté des « pas assez », alors que vous n'attendez que les retours de faveurs pour avoir si bien servi les « beaucoup trop ». Indignés, vous le contesterez, affirmant être au service de la population. Vos dénégations ne cacheront pas celle qui semble être votre plus profonde conviction : il vaut mieux être plus près des notables que des jetables.

Ces « beaucoup trop », vous les chérissez à coups de cadeaux fiscaux, de réduction d'impôts, et parfois d'argent public pour sauver leurs entreprises, pourtant florissantes. Ces « beaucoup trop » sont les mêmes qui vous crachent à la figure lorsqu'ils doivent prioriser leurs résultats sur nos emplois et délocalisent en Pologne. Derrière le masque du partenariat social, se cache le visage hideux de la recherche du profit maximum : froid, calculateur, obnubilé par la super-accumulation économique. Ce visage, celui que vous servez avec tant d'ardeur, finit par devenir aussi le vôtre. Notre sourde colère échappe à votre attention. C'est bien l'intention. Votre silence n'est qu'hypocrisie.

### *Vous nous ignorez.*

Votre budget 2018, voté ou pas, aura le goût de l'amertume. Il préfigure une société à deux vitesses et annonce la pagaille sociale à grande échelle. Vos chiffres s'affichent en trompe-l'œil : ce n'est peut-être pas un budget d'austérité au sens strict du terme, mais c'est de l'austérité douce. Même une claque, fut-elle administrée avec retenue, reste une claque. Et ce budget, comme les années précédentes, laisse une marque bien rouge sur nos visages fatigués. Il a le goût rance. Le goût de l'insuffisance.

Insuffisantes les places de foyer dans le handicap mental et physique. Insuffisants les lits pour accueillir les trente enfants placés quotidiennement en hospitalisation sociale. Insuffisants les foyers pour les centaines de mineur-e-s requérants d'asile parqués dans des containers (ils sont mineur-e-s avant d'être requérants, ne vous en déplaise). Insuffisant le nombre de postes "simplement" nécessaires pour faire notre job pourtant pas si simple. Insuffisants en somme les moyens pour un secteur qui en a cruellement besoin.

### ***Vous souhaitez l'ignorer.***

Oui, nous sommes en colère car nous voulons des bras. Pour réduire la montagne de travail qui pèse et conditionne en négatif notre capacité d'action sur le terrain. Les faiblesses des professionnel-le-s renforcent les faiblesses des bénéficiaires. La facture de la fracture sociale n'en sera que plus salée. Elle se paiera comptant.

Nous exigeons ces millions de francs qu'à force de cadeaux fiscaux successifs vous avez détournés de nos institutions pour les glisser dans les poches de celles et ceux dont la vie est généralement un long fleuve tranquille. Le chaos de votre politique est une dramaturgie dont la fin s'annonce sans grande surprise : le transfert des richesses des poches de celles et ceux qui n'ont que leur travail pour vivre –et parfois ne l'ont même plus- vers celles des actionnaires, des nantis, des propriétaires des capitaux.

### ***Ça, par contre, vous ne l'ignorez pas.***

Il y a des voyous. Il y a aussi des États voyous. Vous braquez notre caisse de pension. Votre « cadeau » de 5 milliards ne cherche qu'à rallier une partie d'entre nous, aveugles ou désireux de l'être, à un projet fait de vils chantages, de douces menaces, de vaines promesses. Vos chiffres aseptisés et apocalyptiques induisent l'idée d'une faillite imminente de notre caisse de retraite, d'une baisse inéluctable des retraites. Pourtant, la réalité est toute autre : les richesses que nous produisons ne cessent d'augmenter, mais c'est une minorité, toujours plus réduite, de privilégiés qui s'en accaparent. Votre réforme n'est pas économique, elle est politique. Un jour, nous reprendrons tout.

### ***Vous l'ignorez encore.***

Au sujet de SCORE, votre duplicité s'imprime pleine page dans les journaux. Vous y clamez votre souhait de revaloriser nos métiers. Qu'en connaissez-vous, par ailleurs ? Votre crédibilité s'est effondrée. Dans votre projet initial, vous opérerez déjà une différenciation sur le plan salarial entre les animateurs et animatrices socio-culturel-le-s et les autres professionnels du secteur social. Quand la division accompagne la revalorisation, ce n'est pas une amélioration, c'est de la compétition. Vous nous pensez captifs et captives de vos montages salariaux, nous sommes réveillé-e-s et organisé-e-s.

En nous ignorant, vous démontrez d'abord votre ignorance. Mais votre ignorance est feinte et calculée. L'ignorance de nos métiers, l'ignorance de notre nécessité, l'ignorance de nos engagements. Votre ignorance est comme une boîte d'allumettes dans les mains d'un pyromane.

### ***Vous êtes ignorant-e-s.***

Nous n'attendons rien de vous, hormis que vous reculiez. Pour ça, nous devons avancer. Nous devons ranimer les flammes vives de l'hiver de 2015. Il faisait froid dans les rues, mais par milliers nous avions chaud. Les slogans d'alors résonnent encore dans l'atmosphère feutrée de vos palais. Prêtez l'oreille, ils n'ont pas changé. Notre colère oui : elle s'est renforcée.

Face aux trois coups de la régression sociale que votre tocsin annonce (SCORE, le projet de budget et la LCPEG), nous nous rappelons que les seuls combats perdus d'avance sont ceux que l'on refuse d'engager.

**Toutes et tous en grève jeudi !**

**Assemblée Générale du Social**

**Avec le soutien des organisations syndicales SSP et SIT**